

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le 30 avril à 18 h 10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil communautaire de DELLE, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président..

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, François BRUEY, Jean-Marc BULET, Jonathan CERAUDO, Isabelle COINTOT, Priscilla COTTET, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Laurence ESPINOSA, Jean-Louis FLEURY, Vincent FRÉARD, Philippe GARNIER, Jean-Louis HOTTLET, Peggy HOUDELAT-LECOMPTE, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Eric MANGIN, Thierry MARCJAN, Sylvie MENNY, Anaïs MONNIER-VON AESCH, Martine MOUGIN, Robert NATALE, Jean-Marc PELLETIER, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Cyprien SCHIGAND, Jean-Michel TALON, Sébastien THEVENEAU, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT, Agnès VERONES et Frédéric WERSINGER **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Lounès ABDOUN-SONTOT, Yves CARPENTIER, Catherine CLAYEUX, Caroline ERNST, Céline HAMADI, Hamid HAMLIL, Fabrice PETITJEAN, Emmanuelle PY, Christian RAYOT, Claudia RERAT et Kristina STOJANOVIC.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Isabelle COINTOT, Yves CARPENTIER à Jean-Marc PELLETIER, Caroline ERNST à Thomas BIETRY, Céline HAMADI à Anissa BRIKH, Hamid HAMLIL à Gilles COURGEY, Fabrice PETITJEAN à Cyprien SCHIGAND, Emmanuelle PY à Jean-Michel TALON, Claudia RERAT à Christian RAYOT et Kristina STOJANOVIC à Annick PRENAT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 9 avril 2026	Le 9 avril 2026	En exercice	50
		Présents	39
		Votants	47

Le Président à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Roland DAMOTTE est désigné.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2026-04-10A Budget Ordures Ménagères – Compte administratif 2025

Rapporteur : Pierre VALLAT

*Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21 et L.2343-1 et 2 ;
 Vu la délibération 2025-03-07C adoptant le BP 2025 ;*

En fonctionnement : 3 488 668.86 € en dépenses et 3 377 137.08 € en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

CHAPITRE 011-Charges générales	2 166 357.56 €
CHAPITRE 012-Charges de personnel	1 096 871.11 €
CHAPITRE 042-Amortissements	203 507.12 €
CHAPITRE 65-Autres charges de gestions...	405.84 €
CHAPITRE 66-Charges financières	14 810.32 €
CHAPITRE 67-Charges exceptionnelles	6 716.91 €

Les principaux postes de recettes sont :

Chap. 002 Excédent de fonctionnement 2024	191 392.84 €
Chap.042 Opération d'ordre et de transfert	9 760.87 €
Chap. 70 Ventes de produits...	2 769 792.97 €
Chap.74 Subvention d'exploitation	586 125.98 €
Chap.75 Autre produits de gestion courante	7 837.29 €
Chap. 76 Produits financiers	0.00 €
Chap.77 Produits exceptionnels	3 619.97 €

Soit un résultat de -111 531.78 €

Soit un excédent cumulé de 79 861.06 €

Dont un excédent de fonctionnement 2024 de 191 392.84 €

En investissement : 258 462,71 € en dépenses et 892 968,21 € en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

Chap. 10-Dotations fonds divers et réserves	0.00 €
Chap. 16-Emprunts	97 251.00 €
Chap. 20-Immobilisations incorporelles	0.00 €
Chap. 23 –Immobilisations en cours	0.00 €
Chap. 21-Immobilisations corporelles	151 450.84 €
dont	
2135- Installations générales agencement	0.00 €
2182- Matériel de transport	112 314.64 €
2183- Matériel de bureau	5 903.26 €
2184- Mobilier	0.00 €
2188- Autres	33 232.94 €
040- Opérations d'ordre et de transfert	9 760.87 €
Restes à réaliser (non comptabilisés au CA) 174 549.56 €	



Les principaux postes de recettes sont :

16- Emprunt	369 445,00€
001-Solde d'exécution de la section	198 936.51 €
040-Amortissements	203 507.12 €
10-Dotations, fonds divers et réserves	8 883.17 €
13- Subventions	112 196,41 €
Restes à réaliser (non comptabilisés au CA) 100 000.00 €	

Soit un résultat de 435 568.99 €

Soit un excédent d'investissement cumulé de 634 505.50 €

Dont un excédent 2024 de 198 936.51 €

Constatant les tableaux d'exécution du budget 2025 et notamment les vues d'ensemble du compte administratif, la balance de l'exercice considéré et le compte administratif détaillé,

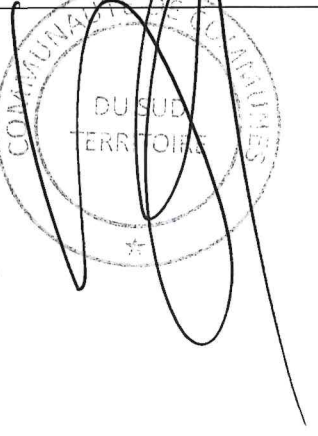
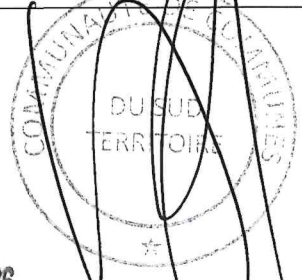
Reconnaissant la sincérité des restes à réaliser,

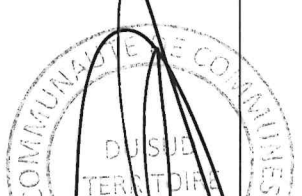
Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2025,

Le Conseil communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'adopter le Compte administratif du budget ordures ménagères pour l'exercice 2025.**

Annexe : Vue d'ensemble CA

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le MARDI 12 MAI 2026</p> <p>Le Président, Christian RAYOT</p>	<p>Le Président, Christian RAYOT</p>  
---	--



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**VUE D'ENSEMBLE****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 3 488 668,86	G 3 377 137,08	G-A -111 531,78
	Section d'investissement	B 258 462,71	H 694 031,70	H-B 435 568,99

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 191 392,84 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 198 936,51 (si excédent)	

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 3 747 131,57	Q= G+H+I+J 4 461 498,13	=Q-P 714 366,56

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 174 549,56	L 100 000,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 174 549,56	= K+L 100 000,00	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 3 488 668,86	= G+I+K 3 568 529,92	79 861,06
	Section d'investissement	= B+D+F 433 012,27	= H+J+L 992 968,21	559 955,94
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 921 681,13	= G+H+I+J+K+L 4 561 498,13	639 817,00

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 174 549,56	L 100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00



Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
13	Subventions d'investissement	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	166 150,76	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 398,80	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.



ARRETE ET SIGNATURES

Communauté de Communes du Sud Territoire - Budget annexe Ordures ménagères (61202)

30/04/2026 09:50

Page 1 / 4

Présentation

Présenté par le Président,
A Delle-Cedex, le 30/04/2026
Le Président

Votes

Nombre de membres en exercice :	50
Nombre de membres présents :	39
Nombre de suffrages exprimés :	47
Pour :	47
Contre :	0
Abstention :	0

Délibération

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Delle-Cedex, le 30/04/2026

Les membres du Conseil Communautaire,

Date de convocation : 10/04/2026

Signataire

ABDOUN-SONTOT Lounès

BIETRY Thomas

BRIKH Anissa

BRUEY François

BULET Jean-Marc

CARPENTIER Yves

CERAUDO Jonathan

CLAYEUX Catherine

COINTOT Isabelle

COTTET Priscillia

COURGEY Gilles

DAMOTTE Roland

DINET Monique



ARRETE ET SIGNATURES

Communauté de Communes du Sud Territoire - Budget annexe Ordures ménagères (61202)

30/04/2026 09:50 Page 2 / 4

Signataire

DUPREZ Jean-Jacques

ERNST Caroline

ESPINOSA Laurence

FLEURY Jean-Louis

FREARD Vincent

GARNIER Philippe

HAMADI Céline

HAMLIL Hamid

HOTTLET Jean-Louis

HOUDELAT LECOMTE Peggy

JANIAUD LARCHER Sandrine

KHELIFI Fatima

KLEIBER André

MANGIN Eric

MARCJAN Thierry

MENNY Sylvie

MONNIER-VON AESCH Anaïs

ARRETE ET SIGNATURES

Communauté de Communes du Sud Territoire - Budget annexe Ordures ménagères (61202)

30/04/2026 09:50 Page 3 / 4

Signataire

MOUGIN Martine

NATALE Robert

PELLETIER Jean-Marc

PETERLINI Nicolas

PETITJEAN Fabrice

PFHURTER Florence

PRENAT Annick

PY Emmanuelle

RAYOT Christian

RERAT Claudia

ROUSSE Frédéric

ROY Lionel

SCHIGAND Cyprien

STOJANOVIC Kristina

TALON Jean-Michel

THEVENEAU Sébastien

TRÉLA Dominique



ARRETE ET SIGNATURES

Signataire

VALLAT Pierre

VERONES Agnès

WERSINGER Frédéric

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/05/2026, et de la publication le 12/05/2026

A DELLE le 12 mai 2026



Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

ID : 090-249000241-20260430-2026_04_10A-BF

Communauté de Communes du Sud
Ardennais

Etat des dépenses engagées non mandatées

Budget annexe Ordures ménagères (61202) - 2025

27/01/2026 - 15:11:51

SF	Compte	Opération pour vote	Tiers :	Reste à réaliser
	Engagement : 14 - Fourniture composteurs biodechets lot 1 et abri bacs lot 2		Tiers : SAS COLLECTAL	15682,00 €
	2188			15682,00 €
	Engagement : 51 - BC 3139 2025 DIAGNOSTIC AMIANTE		Tiers : SAS BUREAU D ETUDE JACQUET	1474,80 €
	2313			1474,80 €
	Engagement : 58 - Installation systeme nouvelle BOM		Tiers : SAS SULO FRANCE	10635,60 €
	2182			10635,60 €
	Engagement : 59 - BC 3021 BOM		Tiers : EPA UGAP	139833,16 €
	2182			139833,16 €
	Engagement : 61 - Etude geotechnique		Tiers : SOC GEOTEC SA	6924,00 €
	2313			6924,00 €

Le présent état est arrêté à la somme de : 174549,56 €

L'ordonnateur : Christian

Le Président
Christian

